RCS : MULHOUSE
Code greffe : 6852

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MULHOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 00461
Numéro SIREN : 342 520 632
Nom ou dénomination : ALDIS

Ce dépôt a été enregistré le 03/12/2021 sous le numéro de dépôt 9825

Duplicata

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE MULHOUSE (68061)

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
44 AVENUE ROBERT SCHUMAN C.S 83047
68061 MULHOUSE Cedex 3
TEL : 03 89 35 42 41

SELARL DFC

15 rue DHAVERNAS BP 71024
80010 AMIENS CEDEX 1

V/REF :
N/REF : 87 B 461 / 2021-B-9825

Le greffier du tribunal judiciaire de Mulhouse certifie qu'il a reçu le 20/11/2021,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/01/2021.

Concernant la société

ALDIS
Société par actions simplifiée
route de Bâle
68130 Altkirch

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2021-B-9825 le 03/12/2021

R.C.S. MULHOUSE TJ 342 520 632 (87 B 461)

Fait à MULHOUSE le 03/12/2021,

LE GREFFIER

Tribunal Judiciaire de Mulhouse
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PARTENAIRE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/02/2020 au 31/01/2021

SAS ALDIS Centre E.LECLERC
Route de Bâle

68130 ALTKIRCH

EC PARTENAIRE

Société d'expertise comptable inscrite à l'ordre des expert-comptables d'ALSACE.

6 RUE ICARE
67960 ENTZHEIM

Tel : 03.88.24.72.24
Web : www.ecpartenaire.com
Fax: 03.88.24.14.30

SAS VDB et ASSOCIES Commissaire aux Comptes

Etats financiers au 31/01/2021

COMPTES ANNUELS

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

CERTIFIE CONFORME

Etat exprimé en **euros**

		31/01/2021			31/01/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	113 301	98 808	14 492	8 140
	Fonds commercial (1)	100 000		100 000	100 000
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	611 065	37 915	573 150	575 370
	Constructions	20 967 340	17 590 871	3 376 468	4 545 874
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	1 277 740	1 132 317	145 423	111 782
	Autres immobilisations corporelles	413 504	230 077	183 427	92 687
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes	26 038		26 038	1 512
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	2 679 392		2 679 392	2 686 641
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	**26 188 380**	**19 089 989**	**7 098 391**	**8 122 005**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements	90 090		90 090	39 482
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	5 155 860	96 884	5 058 976	5 210 145
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 377 369	246 352	1 131 017	874 494
	Autres créances	571 071		571 071	1 183 137
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	6 405 834		6 405 834	2 605 834
	DISPONIBILITES	2 071 085		2 071 085	2 380 672
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	197 741		197 741	213 381
	TOTAL (III)	**15 869 050**	**343 236**	**15 525 814**	**12 507 145**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**42 057 430**	**19 433 225**	**22 624 205**	**20 629 150**

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

SAS VDB et Associés Commissaire aux Comptes

Bilan Passif

CERTIFIE CONFORME

Etat exprimé en **euros**

		31/01/2021	31/01/2020
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	240 000	240 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	24 000	24 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	2 407 584	2 292 494
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	**2 665 695**	**2 200 090**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**5 337 279**	**4 756 584**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	244 364	264 964
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	**244 364**	**264 964**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 643 173	6 439 270
	Emprunts et dettes financières divers	3 345 580	1 766 470
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	6 389	587
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 439 084	4 010 590
	Dettes fiscales et sociales	3 166 061	3 003 494
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	45 274	31 693
	Autres dettes	334 463	284 049
	Produits constatés d'avance (1)	62 537	71 448
	Total des dettes	**17 042 562**	**15 607 602**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**22 624 205**	**20 629 150**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	2 665 694,99	2 200 090,42
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	12 269 597	10 237 427
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1 800	

SAS VDB et Associés Commissaire aux Comptes

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

		France	Exportation	31/01/2021 12 mois	31/01/2020 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	69 339 413		69 339 413	68 759 382
	Production vendue (Biens)	728		728	428
	Production vendue (Services et Travaux)	1 857 476		1 857 476	1 661 394
	Montant net du chiffre d'affaires	**71 197 616**		**71 197 616**	**70 421 204**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			22 000	3 994
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			812 629	826 412
	Autres produits			539 594	897 352
	Total des produits d'exploitation (1)			**72 571 840**	**72 148 962**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			54 124 426	54 475 692
	Variation de stock			172 967	86 944
	Achats de matières et autres approvisionnements			235 314	192 454
	Variation de stock			(50 608)	9 503
	Autres achats et charges externes			4 199 680	4 076 799
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 212 476	1 112 758
	Salaires et traitements			5 590 913	5 352 957
	Charges sociales du personnel			1 296 646	1 326 133
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			1 249 419	1 230 826
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			343 236	466 982
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			96 073	237 429
	Total des charges d'exploitation (2)			**68 470 541**	**68 568 476**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**4 101 299**	**3 580 486**

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/01/2021	31/01/2020
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**4 101 299**	**3 580 486**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		6 644
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	6 959	18 234
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	21 600	8 792
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change	2 474	4 334
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	**31 033**	**31 360**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	73 754	68 057
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	**73 754**	**68 057**
	RESULTAT FINANCIER	**(42 721)**	**(36 697)**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**4 058 578**	**3 550 432**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	30 897	19 753
	Sur opérations en capital	167 864	532 900
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	77 851	169 008
	Total des produits exceptionnels	**276 612**	**721 661**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	8 392	143 188
	Sur opérations en capital	160 847	491 078
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		58 000
	Total des charges exceptionnelles	**169 240**	**692 266**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**107 372**	**29 395**
	PARTICIPATION DES SALARIES	532 243	457 258
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	968 012	922 479
	TOTAL DES PRODUITS	**72 879 485**	**72 908 627**
	TOTAL DES CHARGES	**70 213 790**	**70 708 537**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**2 665 695**	**2 200 090**

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) dont produits concernant les entreprises liées		
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées	25 810	12 007

SARL DB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Etats financiers au 31/01/2021

ANNEXE LEGALE

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **22 624 205** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **72 879 485** euros et un total **charges** de **70 213 790** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **2 665 695** euros.

L'exercice considéré débute le **01/02/2020** et finit le **31/01/2021.**
Il a une durée de **12** mois.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 2014 approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n°2016-07 du 26 décembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe et compte tenu de son activité, l'entreprise constate que la crise sanitaire liée à la COVID-19 a un impact non significatif sur les comptes et sans remise en cause de sa continuité d'exploitation. Les états financiers de l'entité ont donc été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Jusqu'à présent, en lien avec ces conditions et évènements imprévus, les obligations contractuelles de la société n'ont donné lieu à aucune résiliation de contrat, aucune pénalité pour retard d'exécution et aucun litige avec des clients.

Eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile de chiffrer avec précision l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

SAS VDB et ASSOCIES Commissaire aux Comptes

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

A la date d'arrêté des comptes 2021, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Amortissements :

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 8 ans
* Terrains et aménagements : 10 0 15 ans
* Constructions : 10 à 25 ans
* Agencements des constructions : 3 à 10 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 2 à 15 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 15 ans
* Matériel de transport : 5 ans
* Matériel de bureau : 3 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 à 5 ans
* Mobilier : 2 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

SAS VDB et Associés
Commissaire aux Comptes

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks de marchandises ont été évalués au prix de revient dit "TRIPLE NET" : Ce prix de revient est constitué du prix d'achat sur facture augmenté des frais accessoires d'achat, diminué des ristournes sur facture diminué des ristournes par avoir séparé, diminué des ristournes mensuelles et trimestrielles et diminué des autres avantages financiers.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Provisions :

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Engagements de retraite :

La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière. Aucun accord particulier n'a été signé.

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 379 686 Euro.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Frais d'émission des emprunts :

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels :

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/01/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	207 611		9 000		3 310	213 301
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	207 611		9 000		3 310	213 301
CORPORELLES	Terrains	611 065					611 065
	Constructions sur sol propre	20 755 621					20 755 621
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	211 719					211 719
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 237 182		190 998		150 440	1 277 740
	Instal., agencement, aménagement divers	91 668					91 668
	Matériel de transport	118 221		129 000		12 500	234 721
	Matériel de bureau, mobilier	76 759				2 566	74 193
	Emballages récupérables et divers	12 922					12 922
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes	1 512		26 038		1 512	26 038
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	23 116 669		346 036		167 018	23 295 687
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	2 686 641		9 246		16 495	2 679 392
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 686 641		9 246		16 495	2 679 392
	TOTAL	26 010 921		364 282		186 823	26 188 380

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Amortissements

	Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/01/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	99 471	2 647	3 310	98 808
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**99 471**	**2 647**	**3 310**	**98 808**
CORPORELLES	Terrains	35 696	2 220		37 915
	Constructions sur sol propre	16 223 772	1 167 496		17 391 268
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	197 693	1 910		199 603
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 125 400	36 886	29 969	1 132 317
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	75 094	5 664		80 758
	Matériel de transport	58 697	30 319	12 500	76 516
	Matériel de bureau, mobilier	73 092	2 277	2 566	72 804
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**17 789 445**	**1 246 772**	**45 035**	**18 991 181**
	TOTAL	**17 888 916**	**1 249 419**	**48 345**	**19 089 989**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Commissaire aux Comptes

Stocks et En-cours

Etat exprimé en euros	31/01/2021	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	5 155 860	5 328 826		172 967
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements	90 090	39 482	50 608	
TOTAL I	5 245 949	5 368 308	50 608	172 967
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Provisions

	Etat exprimé en euros	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/01/2021
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	264 964		20 600	244 364
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**264 964**		**20 600**	**244 364**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	118 682	96 884	118 682	96 884
	Sur comptes clients	348 300	246 352	348 300	246 352
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**466 982**	**343 236**	**466 982**	**343 236**
	TOTAL GENERAL	**731 946**	**343 236**	**487 582**	**587 600**

Dont dotations et reprises	- d'exploitation	343 236	466 982
	- financières		
	- exceptionnelles		20 600

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/01/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	311 047	311 047	
	Autres créances clients	1 066 322	1 066 322	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	714	714	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	149 789	149 789	
	Autres impôts, taxes versements assimilés	182 466	182 466	
	Divers			
	Groupe et associés (2)	23 894	23 894	
	Débiteurs divers	214 209	214 209	
	Charges constatées d'avances	197 741	197 741	
	TOTAL DES CREANCES	**2 146 181**	**2 146 181**	

(1)	Prêts accordés en cours d'exercice	
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice	
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

		31/01/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	1 800	1 800		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	5 641 373	977 885	3 824 579	838 909
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	103 087			103 087
	Fournisseurs et comptes rattachés	4 439 084	4 439 084		
	Personnel et comptes rattachés	1 648 376	1 648 376		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	715 816	715 816		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	195 044	195 044		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	606 825	606 825		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	45 274	45 274		
	Groupe et associés (2)	3 242 493	3 242 493		
	Autres dettes	334 463	334 463		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	62 537	62 537		
	TOTAL DES DETTES	**17 036 173**	**12 269 597**	**3 824 579**	**941 996**

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	797 897
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	

SAS VDB et ASSOCIES Commissaire aux Comptes

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	31/01/2021	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		197 741	62 537
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		**197 741**	**62 537**

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	31/01/2021	Observations
Achetés avec protection juridique	85 000	
Eléments acquis du fonds de commerce		
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport	15 000	
TOTAL	100 000	

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Capital social

Etat exprimé en euros	31/01/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	15 000,00	16,0000	240 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	**15 000,00**	**16,0000**	**240 000,00**

DB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/01/2020	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/01/2021
Capital social	240 000				240 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	24 000				24 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	2 292 494	115 090			2 407 584
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	2 200 090	(2 200 090)		2 665 695	2 665 695
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	**4 756 584**	**(2 085 000)**		**2 665 695**	**5 337 279**

Date de l'assemblée générale
Dividendes attribués 2 085 000
[1] dont dividende provenant du résultat n-1 2 085 000
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 2 671 584
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 2 671 584
[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 580 695

...OB et ASSOCIES
...mmissaire aux Comptes

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros	France	Export	Total
Ventes de marchandises	69 339 413		69 339 413
Production vendue de biens	728		728
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	1 857 476		1 857 476
TOTAL	**71 197 616**		**71 197 616**

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Produits et Charges exceptionnels
au 31/01/2021

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
ERREUR COMPTE CHEQUE DEJEUNER UP 671800	2 976	
FACTURE 1142496 PAUL KROELY	103	
INCIDENT VANDALISME POMPE GO N°2	338	
FAC 11663 SINISTRE VEHICULE LOCATION FG-915-MF	873	
EXT FAYOLLE SINISTRE INCENDIE STA 12/18	3 950	
LEASE BACK LOREQUIP	144 352	
CESSION 300 PARTS ALCOBA	16 155	
REDUCTION CAPITAL SOLUDIS	50	
CESSION 1 ACTION SODILEK	290	
AMENDES	152	
DEGREVEMENTS D'IMPOTS		27 711
ANNULATION CHEQUES SALAIRES 06/19		3 186
CESSION AUTOLAVEUSE		1 000
LEASE BACK LOERQUIP BAIL		144 352
REMISE CHEQUE CESSION 1 ACTION SODILECK		528
REMISE CHEQUE CESSION 300 PARTS ALCOBA		9 645
REMISE CHEQUE SOLUDIS TITRE		12 300
VIRT RIST 2019 CREDIT COOP		39
REPRISE PROVISION MAURY LUCIE		20 600
REMBOURSEMENT SINISTRE ASSURANCE		57 251
Totalisation	**169 240**	**276 612**

Transferts de charges

Etat exprimé en euros	31/01/2021
Transfert charge d'exploition	251 342
Transfert charge format. TVA	350
Mise a dispo.du personnel	21 846
Reprise avantage en nature	18 466
Rbt ij prevoyance	14 580
Transf charges eau	3 443
Trans charg taxe fonciere gale	34 210
Transfert refact verif inst el	1 410
Remboursement sinistre assurance	57 251
TOTAL	**402 899**

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros								
	31/01/2021	31/01/2020	%	%	31/01/2021	31/01/2020	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur		38 804		*100,00*				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total		**38 804**		*100,00*				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL		**38 804**		*100,00*				

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	31/01/2021	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		4 058 578	1 081 197	**2 977 381**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(424 871)	(113 185)	**(311 686)**
RESULTAT COMPTABLE		**3 633 707**	968 012	**2 665 695**

(1) après retraitements fiscaux.

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Etat exprimé en euros

		31/01/2021
ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	Autres	
	ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	TVS 31/01/2021	247
	ORGANIC 31/01/2021	2 166
	PARTICIPATION DES SALARIES	149 028
	TAXE SUR LES GRANDES SURFACES 31/01/2021	9 328
	Autres	
	ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	**160 769**

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/02/2007, la société SAS ALDIS est comprise dans le périmètre d'intégration
fiscale du groupe SAS LBDIS.
La société LBDIS SAS est la société Mére d'un groupe ayant opté pour l'application des dispositions relatives à
l'intégration fiscale.
La société LBDIS consolide les comptes de la société Aldis par la méthode de l'intégration globale.

1) Périmètre d'intégration
Le périmètre d'intégration est composé des sociétés suivantes :
-SAS ALDIS
-SCI LBD
-SAS LBDIS

2) Modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du groupe
Les filiales constatent leurs charges d'impôt comme si elles étaient imposées séparément ; la société mère
enregistrant dans ses charges ou dans ses produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des
charges d'impôt comptabilisées par ses filiales.

3) Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt pour le paiement duquel l'entreprise est solidaire
Néant

4) Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale
Néant

5) Déficit reportable
Néant

6) Impositions et déficits éventuellement restituables en cas de sortie de la filiale dans le délai de cinq ans
Néant

Effectif moyen

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	31/01/2021	Interne	Externe
	Cadres & professions intellectuelles supérieures	12	
	Professions intermédiaires	22	
	Employés	196	
	Ouvriers		
	TOTAL	230	

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Etat exprimé en euros	31/01/2021	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la société à un lien de participation
Actif immobilisé			
Avances et acomptes sur immobilisations			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts et autres immobilisations financières			
Actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit appelé, non versé			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		3 192 789	
Produits financiers			
Produits de participations			
Autres produits financiers			
Charges financières			
Charges financières		25 810	
Autres éléments			

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/01/2021
VALEUR D'ORIGINE						
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs			651 483		651 483
	Dotation exercice			205 709		205 709
	TOTAL			857 192		857 192
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs			616 476		616 476
	Redevances Exercice			228 058		228 058
	TOTAL			844 534		844 534
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus			128 847		128 847
	entre 1 et 5 ans			333 556		333 556
	à plus de 5 ans			28 399		28 399
	TOTAL			490 802		490 802
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus			422		422
	entre 1 et 5 ans			4 464		4 464
	à plus de 5 ans			1 964		1 964
	TOTAL			6 850		6 850
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/01/2021	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Nantissement du fonds de commerce:		5 641 732	
Avals et cautions		5 251 005	
		10 892 737	
Engagements de crédit-bail			
CB Mobilier		490 803	
		490 803	
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Indemnités de départ en retraite		379 686	
		379 686	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		**11 763 226**	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

ALDIS

Société par Actions Simplifiée au Capital de 240 000,00 Euros
Siège Social : Route de Bâle
68130 - ALTKIRCH

342 520 632 R.C.S. MULHOUSE

ASSEMBLEE DES ASSOCIES

DU 8 JUILLET 2021

PROPOSITION DE RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée, sur la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice comme suit :

- Bénéfice net comptable2.665.694,99 Euros
- Au poste "Autres Réserves".....55.694,99 Euros
- Aux Associés, un dividende de.....2.610.000,00 Euros

Le revenu procuré à chaque action s'élèvera à CENT SOIXANTE QUATORZE EUROS (174 €).

Ce dividende sera payé au Siège Social à compter du 1er SEPTEMBRE 2021.

A ce jour, les revenus éligibles ou non éligibles à la réfaction se répartissent comme suit :

Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	2.610.000 €
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	/

L'Assemblée reconnaît, en outre, que le rapport présenté par le Président mentionne que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices a été le suivant :

EXERCICE	Revenus éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	Revenus non éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.
31/01/2020	**2.085.000 €**	/
31/01/2019	**2.085.000 €**	/
31/01/2018	**2.085.000 €**	/

CERTIFIE CONFORME

ALDIS

Société par Actions Simplifiée au Capital de 240 000,00 Euros
Siège Social : Route de Bâle
68130 - ALTKIRCH

342 520 632 R.C.S. MULHOUSE

ASSEMBLEE DES ASSOCIES

DU 8 JUILLET 2021

RESOLUTION VOTEE

L'Assemblée, sur la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice comme suit :

- Bénéfice net comptable2.665.694,99 Euros
- Au poste "Autres Réserves".....55.694,99 Euros
- Aux Associés, un dividende de.....2.610.000,00 Euros

Le revenu procuré à chaque action s'élèvera à CENT SOIXANTE QUATORZE EUROS (174 €).

Ce dividende sera payé au Siège Social à compter du 1er SEPTEMBRE 2021.

A ce jour, les revenus éligibles ou non éligibles à la réfaction se répartissent comme suit :

Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	2.610.000 €
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	/

L'Assemblée reconnaît, en outre, que le rapport présenté par le Président mentionne que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices a été le suivant :

EXERCICE	Revenus éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	Revenus non éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.
31/01/2020	**2.085.000 €**	/
31/01/2019	**2.085.000 €**	/
31/01/2018	**2.085.000 €**	/

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIE CONFORME

EXEMPLAIRE GREFFE

ALDIS

Société par actions simplifiée
au capital de 240 000 €

Siège social : route de Bâle
68130 ALTKIRCH

RCS MULHOUSE B 342 520 632
SIRET :342 520 632 00023
APE : 4711F

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 janvier 2021

VDB

S.A.S. D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

15, Avenue Paul Claudel - 80480 DURY
Tél. 03 22 53 45 00 - Télécopie 03 22 95 69 43
E-mail : vdb@vdbassocies.fr
web : vdbassocies.fr
Capital social de 250.000 €
R.C.S. Amiens B 581 720 729
N° TVA : FR 85581720729

AUX ASSOCIES DE LA SOCIETE ALDIS,

I/ OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 7 juillet 2016, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société ALDIS, relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de l'exercice.

II/ FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 – REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

2.2 - INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er février 2020 à la date d'émission de notre rapport.

III/ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif qu'en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes et n'appellent pas de commentaires particuliers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV/ VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels, adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement, mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

V/ RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI/ RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à DURY, le 22 juin 2021

VDB ET ASSOCIES
COMMISSAIRE AUX COMPTES
REPRESENTE PAR :

François GARNIER

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue s'ils reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.